

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 mars 2013

L'an deux mille treize, le sept mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 28/02/2013, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur André VISNEUX, Maire.

Présents : MM. André VISNEUX, Yves TRUCHON, Pol BROCHET, Cyril LEDOUX, Lionel HOUZET, Yves BRUN, Jacky CRETY,

Mmes Karine NICAISE DUFLOT, Nathalie COMARLOT

Absents excusés : Pierre DE GROOTE, Emmanuel GOBANCE,

Pouvoirs donnés : à André VISNEUX par Pierre DE GROOTE

Secrétaire de séance : Mme Nathalie COMARLOT

POSTE FEMME DE MENAGE ET APPARITRICE COMMUNALE :

Le Conseil Municipal après avoir étudié les deux candidatures pour le poste de femme de ménage en remplacement de Mme PIERLOT, décide de retenir Mme VISNEUX Virginie à compter du 1^{er} avril 2013.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Conseil Municipal prend une délibération pour accepter l'arrêté Préfectoral portant projet de périmètre d'une communauté de communes fusionnée constituée de :

- Communauté de communes du Châtillonnais
- Communauté de communes Ardre et Tardenois

INDEMNITE DE MISSIONS DES PREFECTURES :

Le Conseil Municipal prend une délibération pour instituer l'indemnité d'exercice de missions des préfectures aux agents relevant des cadres d'emplois suivants : ADJOINT ADMINISTRATIF, à compter de 2013.

TITULARISATION DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE :

Le Conseil Municipal prend une délibération pour accepter le programme pluriannuel de titularisation du Centre de Gestion et décide d'inscrire à ce programme Mme GABRIEL, Secrétaire de Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

Le Conseil Municipal décide de modifier les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie au public, ceci afin d'améliorer le fonctionnement du secrétariat. A compter du 1^{er} avril le secrétariat sera ouvert comme suit :

Le mardi et jeudi de 11h à 13h ET de 17h à 19h

OBUS :

Les personnes qui trouvent des obus, doivent le signaler en Mairie.

Le Maire,
André VISNEUX